

## ARRETE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

**Objet** : Permission de voirie pour emménagement

**Le Maire de la Commune de Le PALLET,**

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 complétée par l'arrêté du 31 juillet 2002,

**Vu la demande en date du 10 octobre 2024, d'obtention d'un arrêté de police de la circulation, présentée par Madame Gaëlle ROLANDEAU, domiciliée 1 bis Place du Calvaire 44120 VERTOU, pour effectuer son emménagement au n°15 rue Pierre Abélard à Le Pallet ;**

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques quelles qu'elles soient, et quelle qu'en soit la nature, à l'intérieur de l'agglomération et en dehors de cette agglomération.

### ARRETE

**ARTICLE 1** : Madame Gaëlle ROLANDEAU est autorisée à occuper le domaine public (1 place de stationnement), devant le n°38 rue Pierre Abélard, le Samedi 26 octobre, toute la journée, pour effectuer l'emménagement d'une habitation sise 15 rue Pierre Abélard à Le Pallet.

**ARTICLE 2** : Les dispositions de l'article 1 seront portées à la connaissance des usagers de la route au moyen de signaux réglementaires définis par l'Instruction Générale sur la signalisation routière.

**ARTICLE 3** : La pose et la dépose de la signalisation seront à la charge et sous la responsabilité de Madame Gaëlle ROLANDEAU.

**ARTICLE 4** : Toute contravention au présent arrêté sera poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié en Mairie et affiché sur les panneaux de signalisation.

**ARTICLE 6** : Madame la Directrice Générale des Services de la commune de Le Pallet, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de VALLET sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Ampliation à Monsieur le Président de la délégation de l'aménagement du vignoble Nantais.

Certifié exécutoire  
et publié le

14 OCT. 2024

Au Pallet, le 11 octobre 2024

Po/Le Maire,

L'adjoint en charge de l'urbanisme et de la voirie,



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Le Pallet, Loire-Atlantique. The stamp contains the text 'LE PALLET', 'LOIRE-ATLANTIQUE', and 'Mairie'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.